

**CCAS DE-SAINT-ROMAIN-LA MOTTE**  
**PROCÈS VERBAL DU 5 AOÛT 2025**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**Présents :** Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Gérard MIGNARD - Patricia VILLA - Sabine DERVIN - Daniel MOUSSERIN - Renée GUERIN - Florence FOREST - Bernard BESSEY - Sylvie BAS - Martine BESSEY

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Sylvie BAS

|            |               |              |
|------------|---------------|--------------|
| Quorum : 6 | Présents : 11 | Votants : 11 |
|------------|---------------|--------------|

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq août à dix-neuf heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Romain-la-Motte s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gilbert VARRENNE, après avoir été convoqué le vingt-neuf juillet deux mille vingt-cinq, conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2025**

Le Président soumet le procès-verbal du 26 mars 2025 au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

1. Préparation du repas du 05 octobre 2025
2. Avis sur dossier d'aide sociale à l'hébergement
3. Questions diverses

**1. PRÉPARATION DU REPAS DU 05 OCTOBRE 2025**

Deux plats ont été retenus :

- la poule au riz, le prix facturé par le traiteur est de 5,70 € en part individuelle.
- les lasagnes, le prix facturé par le traiteur est de 6,00 € en part individuelle.

Ces plats seront revendus 8,00 € la part, décision prise à l'unanimité.

Le traiteur assure la livraison à partir de 45 parts.

L'amicale des conseillers municipaux gérera la partie financière de l'opération. Des tableaux seront faits afin de pouvoir passer les commandes, encaisser les chèques et recevoir les espèces avant de régler le traiteur. Ces tableaux seront déposés chez les commerçants, et remis au président des associations ainsi qu'à la mairie.

Sylvie BAS déposera les tableaux de prévente à la boulangerie, le Vival, la pizzeria et le salon de coiffure.

Bernard BESSEY déposera un tableau au « Temps des saisons » et une affiche au restaurant "Tout le monde en parle" ainsi qu'au maraîcher, route de Riorges.

Il faudra prendre contact fin août avec les présidents d'association afin de leur demander s'ils veulent bien nous aider à vendre des parts, nous ferons de même avec les commerçants.

Gilbert VARRENNE fera des affiches qui seront déposées chez les commerçants, sur les cabines à livres, et vers la salle ERA avant le 28 août 2025.

Les plats seront payés à la réservation. La prévente s'arrêtera le 22 septembre 2025 afin d'envoyer au traiteur un courriel de commande. Puis nous confirmerons le nombre exact de plats le 29 septembre prochain.

Sylvie BAS et Bernard BESSEY contrôleront la livraison des plats et assureront la distribution, aidés par Gilbert VARRENNE, Sabine DERVIN, Daniel MOUSSERIN, Patricia VILLA, Martine BESSEY et Gérard MIGNARD.

Les plats seront à retirer à la salle municipale le dimanche 5 octobre 2025 entre 10h et 13h. Nous organiserons également une buvette pour plus de convivialité (et de bénéfices).

## **2. DEMANDE D'AIDE SOCIALE**

Le président soumet à l'assemblée un dossier d'aide sociale à l'hébergement concernant un administré de la commune. Dans le cadre d'une demande de renouvellement de cette aide et suite à un changement de structure, le département de la Loire sollicite l'avis du CCAS de la commune.

Avis favorable

## **3. QUESTIONS DIVERSES**

- Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

Affiché et publié le 27 OCT. 2025

Le Président,  
Gilbert VARRENNE



La secrétaire de séance,  
Sylvie BAS



**CCAS**  
**SAINT ROMAIN LA MOTTE**  
**42640**